



L'INFO

À CHÂTILLON-COLIGNY • N°11

FRANCE RURALITÉ REVITALISATION DE NOUVEAUX AVANTAGES POUR LA VILLE



LA PLACE DU PÂTIS : C'EST FINI !

ZOOM SUR LA VILLE

- ➔ Habitat : la mise en sécurité des biens sur la Commune
- ➔ Acti Form : Activités de Sport Santé Adapté pour les seniors



Chères Châtillonnaises, Chers Châtillonnais

Les travaux de la place du Pâtis sont finalisés : un projet d'envergure à mener pour l'équipe municipale et attendu par beaucoup d'entre vous depuis plusieurs décennies. Un poumon vert en centre-bourg où les circulations sont apaisées et où les besoins des uns, et des autres, sont trouvés : piétons, cyclistes et voitures.

La Commune poursuit son développement : installation de commerces, rénovation d'habitations, nouvelles aides nationales pour la ruralité ; nous faisons, ensemble, chaque jour, un pas de plus vers une Commune dynamique, attractive et où chacun doit s'y sentir épanoui et heureux.

La distribution des conteneurs par le SMICTOM est en cours. Si vous n'avez pas de solution de stockage, n'hésitez pas à demander l'accès au local déchets du centre-ville car les conteneurs ne pourront pas être laissés en permanence sur les trottoirs.

J'aurai plaisir, avec l'équipe municipale, à vous rencontrer lors des prochaines rencontres de quartier.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information et une bonne rentrée.

Florent De Wilde - Maire de Châtillon-Coligny



BIENVENUE AUX NOUVELLES COMMERÇANTES

Les bonnes nouvelles commerciales du printemps s'accompagnent de reprises de commerces : Emmanuelle Gil a ouvert son concept **Au 13 - Bar Musical** dans une ambiance pub (place Aristide Briand), Anne-Caroline Vals poursuit l'aventure conviviale de **L'Amiral Bar** (rue Jean Jaurès), Clarisse Palluau a pris les rênes de la **Maison de la Presse** (rue Jean Jaurès) et bien sûr, Céline reprend en main le **Café de France**.

Au printemps, deux commerces ont ouvert leurs portes : **Au coin du domaine** - bistrot éphémère (place Aristide Briand) et **Misstinguett'** - boutique de créateurs et de couture (rue Jean Jaurès).

Bienvenue à ces femmes qui entreprennent sur notre commune !

LA PLACE DU PÂTIS : C'EST FINI !

Après plus d'un an de travaux, d'attente aux feux de chantier, d'adaptation des riverains, et de réunions de chantier, les travaux d'aménagement de la Place du Pâtis sont terminés.

Quelques ajustements sont encore prévus, notamment au niveau de certains poteaux en bois. Les bornes de recharge pour les véhicules électriques seront livrées et installées fin septembre.

La Commune va prochainement lancer les consultations des entreprises pour la création de la scène ouverte à la halle aux veaux et la restauration de l'ancien garage des pompiers en salle associative.



L'AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES : DE NOUVELLES FAÇADES FONT PEAU NEUVE

En 2021, la Commune de Châtillon-Coligny a été la première du territoire de la Communauté des Communes Canaux et Forêts en Gâtinais à lancer un dispositif d'aide à la rénovation des façades.



Avec les aides à la rénovation des logements (encore disponibles) de l'Agence Nationale pour la Rénovation de l'Habitat et des collectivités territoriales, le montant de l'aide a été doublé. Près d'une dizaine de dossiers ont déjà été financés :

L'aide accordée (sous conditions) est de 30 € par m² de façade ravalée et de 200 €/menuiseries changées dans la limite de 3 000 € par projet. Le montant de l'aide est doublé par la ComCom. Le montant de l'aide totale est plafonné à 5 000 €.



Retrouvez toutes les conditions sur :
www.chatillon-coligny.fr/vivre-a-chatillon-coligny/urbanisme-et-habitat

FRANCE RURALITÉ REVITALISATION : DE NOUVEAUX AVANTAGES POUR CHÂTILLON-COLIGNY

Châtillon-Coligny est à présent éligible au dispositif **France Ruralité Revitalisation**, anciennement appelée Zone de Revitalisation Rurale.

C'est une excellente nouvelle pour le développement de notre Commune puisque de nombreux avantages financiers et fiscaux sont mobilisables par les entreprises qui exercent une activité industrielle, artisanale, agricole ou libérale et qui souhaitent s'installer ou reprendre une entreprise sur la Commune.

Ces aides concernent notamment les exonérations de charges pour les recrutements des nouvelles entreprises.

La Préfecture du Loiret a également annoncé une revalorisation de certaines dotations de fonctionnement des Communes au niveau local...
À suivre !

Il n'a jamais été aussi bon de s'installer et choisir Châtillon-Coligny !



HABITAT : LA MISE EN SÉCURITÉ DES BIENS SUR LA COMMUNE

Le nombre de logements vacants demeure important sur la Commune et certains bâtiments privés se dégradent faute d'entretien. Certains bâtis peuvent présenter un risque pour la sécurité des piétons ou des immeubles voisins et engager la responsabilité des propriétaires.

Depuis quelques mois, la municipalité mobilise les outils juridiques à la disposition des communes pour faire cesser les états de péril.

Quatre procédures ont été engagées auprès du Tribunal administratif, et des experts ont pu dresser des constats de danger qui ont donné suite à des mesures de sécurité et/ou de travaux mis à la charge des propriétaires.

Il en va ainsi de l'ancien « Central Bar » rue Jean Jaurès, d'un auvent boulevard de la République ainsi que d'une maison d'habitation faubourg du Puyrault.

RAPPEL SUR L'OBLIGATION D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

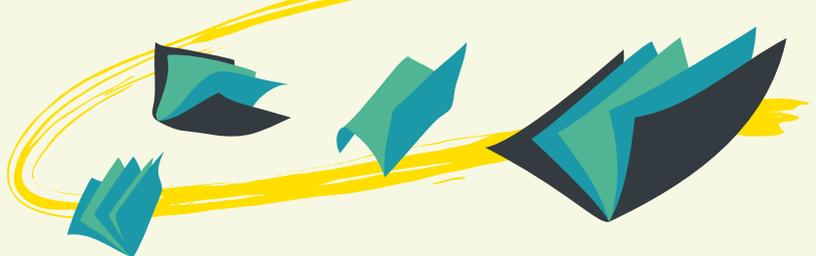
L'entretien des trottoirs incombe aux riverains : c'est tous ensemble que nous devons agir pour une Ville propre et entretenue.

Depuis quelques années, les produits phytosanitaires sont interdits et la nature reprend ses droits sur l'espace public. Avec le recrutement complémentaire de deux contrats aidés sur la période printemps-été, les agents techniques sont mobilisés pour l'entretien des espaces publics.

Au cimetière, une prestation de désherbage auprès d'Emploi Gâtinais est également en place depuis cette année.

Chacun a sûrement sa perception du beau ou du « propre » et les herbes font à coup sûr le bonheur de certains, **mais laisser le passage libre est un devoir pour toutes et tous !**





LA BIBLIOTHÈQUE « LES MILLE ET UNE FEUILLES » RÉAMÉNAGÉE

La bibliothèque municipale a entièrement été réorganisée, lui donnant plus de clarté et une facilité d'utilisation :

- L'espace enfants accueillant les classes des écoles primaires et maternelles comporte de nombreux livres, BD, Mangas, contes...
- L'espace adultes propose des ouvrages classiques, des romans et des policiers ainsi que des nouveautés tels que les derniers « Prix Littéraires ».

Aujourd'hui, notre bibliothèque comporte plus de 200 adhérents avec 35 nouveaux abonnés en 2023. Près de 200 livres sont renouvelés chaque année rassemblant plus de 6000 ouvrages.

La « Médiathèque Départementale du Loiret » est un partenaire important dont les prêts d'ouvrages représentent 40% de notre stock total. Un agent de la Commune et une dizaine de bénévoles vous accueillent : **les Mercredis de 14h à 18h • les vendredis et samedis de 10h à 12h.**

> **L'adhésion à la bibliothèque est gratuite**

Avec : accès PMR (personne à mobilité réduite) • Livres à gros caractères
Salon lecture dans « l'espace enfant » • CD-DVD.

RÉFECTIONS DE VOIRIE 2024 : TRAVAUX EN COURS

Les réfections de voiries communales ainsi que les rebouchages de « nids de poules » s'échelonneront depuis quelques semaines. L'impasse du Moulin de la Fosse, le chemin des Gâtines ainsi que le chemin de la Malardière ont déjà été réalisés. Les accotements de la route des Bottemines ont été confortés.

Nous rappelons aux riverains que les entrées charrières ainsi que les passages busés doivent être entretenus par les propriétaires.





ZONE DE RENCONTRE EN CENTRE-VILLE : RAPPEL

Pour rappel aux usagers de la route, depuis 2022, le centre-ville historique est une Zone de Rencontre qui partage l'espace entre voitures, piétons et vélos. Dans une Zone de Rencontre :

- Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner, et bénéficient de la priorité sur tout type de véhicule pour traverser ou marcher.
- Toutes les rues à sens unique sont à double sens pour les cyclistes.
- La vitesse de tous les véhicules y est limitée à 20 km/h.



13 JUILLET : UN BAL POPULAIRE CONVIVAL EN CENTRE-VILLE

Depuis 2021, la Commune a relancé le traditionnel bal populaire et la retraite aux flambeaux. Un événement populaire, convivial et festif pour tous.

Cette année, l'orchestre Guillaume Genty a de nouveau permis aux danseurs et danseuses amateurs ou avertis d'exprimer quelques pas de danse sur le parquet installé place Aristide Briand. Nous remercions l'Amicale des Sapeurs-Pompiers ainsi que l'Amicale de Musique pour leur présence à la retraite aux flambeaux ainsi que les cafetiers et restaurateurs qui ont contribué au succès de cet événement. Danielle Huré, 1^{ère} adjointe, coordonne cet événement, au côté des élus de la Commission.



**L'ESPACE DE TRAVAIL
PARTAGÉ EST OUVERT !**



> SCANNER
LE QR CODE
POUR ACCÉDER
À LA RÉSERVATION

**CO
WORKING**
ESPACE
DE TRAVAIL
PARTAGÉ

> **7j/7 & 24h/24**
2, PLACE GIRODET

INSCRIPTION ET RÉSERVATION EN LIGNE
WWW.CHATILLON-COLIGNY.FR



WIFI/FIBRE
300 MBPS DE DÉBIT



À PARTIR DE 3 €
LA ½ JOURNÉE



ESPACE
DÉTENTE



SUPPORT TECHNIQUE
ET REPROGRAPHIE



OPEN-SPACE, SALLE
DE RÉUNION, BUREAUX



AU CŒUR
DE LA VILLE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes un(e) Châtillonnais(e), âgé(e) de 11 à 16 ans et vous souhaitez vous engager au sein de la Commune ?

Les candidatures pour le nouveau mandat des conseillers municipaux jeunes sont ouvertes (dossier disponible en Mairie). Être conseiller municipal jeune, c'est pouvoir proposer des idées, choisir un projet et travailler tous ensemble pour sa mise en œuvre, c'est également représenter les enfants de Châtillon-Coligny et assister aux cérémonies officielles de la Commune.

Lemandatestd'uneduréed'unan,renouvelabledeuxfois.Renseignements auprès de Madame Marine Michault, conseillère municipale déléguée au Conseil municipal des jeunes : marine.michault@chatillon-coligny.fr

2ÈME RENCONTRES DE QUARTIER

En septembre, les habitants sont invités à rencontrer les élus pour échanger lors de moments conviviaux chaque dimanche matin. Une occasion pour discuter et faire des propositions, un moment pour entendre ce qui fonctionne et écouter ce qui doit être amélioré pour la qualité de vie de chacun.



ACTIVITÉS DE SPORT SANTÉ ADAPTÉ POUR LES SÉNIORS : « ACTI FORM »

À partir de septembre 2024, la Commune propose aux Châtillonnais, séniors (+60 ans) ou personnes affectées d'une affection de longue durée, de participer à une heure de pratique sportive adaptée par semaine. Cette activité est proposée en petit groupe avec des exercices adaptés aux possibilités des plus fragiles d'entre nous. Elles seront encadrées par un éducateur sportif formé de l'association « Sports Loisirs 45 ».

Deux permanences d'une « Sporty Mobile » permettront également aux habitants de réaliser un bilan-forme gratuitement, place Coligny, devant la Mairie (dates communiquées ultérieurement).

Pré-inscriptions à l'accueil de la Commune.

RESTAURATION SCOLAIRE FAITE MAISON

La Commune de Châtillon-Coligny a la chance de disposer d'un restaurant scolaire en régie municipale où les enfants des écoles peuvent déjeuner un repas complet, équilibré, et fabriqué sur place.

Françoise, responsable du restaurant scolaire, et toute son équipe, fabriquent les repas, entretiennent les locaux et assurent l'approvisionnement des denrées (avec un objectif d'augmenter la part de produits locaux) dans une cuisine dont la capacité de production est de plus de 700 repas. Une réflexion est ainsi en cours pour mutualiser la production et en faire bénéficier d'autres communes du territoire.

La Commission des menus, composée d'élus et de représentants des familles, élaborent chaque mois les menus sur la base du plan alimentaire. Actuellement, le service coûte environ 12,50 €/repas à la Commune soit une participation de la Commune d'environ 8,30 € par repas. Sur l'année scolaire 2022-2023, le service a représenté 139 690,11 € de charge nette pour la Commune (déduction faite du paiement du prix des tickets par les familles).



PLAQUE DE NUMÉRO DE RUE À DONNER



Les services techniques municipaux disposent d'un stock de plaques de numéro d'habitation. **Vous habitez Châtillon et vous n'en avez pas ?** Prenez contact avec les services de la Mairie pour qu'une plaque vous soit donnée (dans la limite des numéros et stocks disponibles).

ACTIONS À VENIR

- Lancement des travaux d'aménagement de **la halle aux veaux en scène et de l'ancien garage des pompiers en salle associative** (place du Pâtis),
- Travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux aériens rues du Paradis, de l'Enfer, d'Andelot et de la Poterne,
- **Inauguration du retour de l'huile sur toile restaurée** Saint-Bruno en oraison devant une grotte (XVII-XVIII^e s.) et lancement de la collecte de dons de la Fondation du Patrimoine pour la restauration des œuvres Sainte-Potentielle et La remise des clés à Saint-Pierre,
- Organisation de la **2^{ème} édition des rencontres de quartier** pour échanger avec les habitants,
- Mise en place d'un nouvel outil d'information des habitants : **Pan-neau Pocket**,
- Lancement des travaux de la **restauration de la continuité écologique du Loing** à Châtillon-Coligny par l'EPAGE (permettant de ne plus être soumis à l'obligation d'ouverture des vannes en centre-ville),
- Installation d'une plateforme de **récupération des eaux de pluie** au bâtiment des services techniques municipaux,
- **Acquisition de buts de football mobiles** pour l'équipe juniors de football au stade Henri Leverne permettant aux jeunes de jouer leur match de qualification à Châtillon-Coligny,
- Signature de la convention Territoire Éducatif Rural avec l'Éducation Nationale permettant au collège de bénéficier de moyens financiers complémentaires de l'État pour les actions culturelles et d'éducation,
- Restitution de l'étude sur la rénovation des toitures et des façades du bâtiment dit « Schiever » en cœur de Ville,
- Installation des deux **bornes de recharge pour véhicules électriques** place du Pâtis,
- Étude par la Commission municipale entretien courant et sécurité de solutions pour limiter la prolifération des pigeons en centre-ville.

LES NOUVELLES BORNES DE TRI SÉLECTIF ET LA COLLECTE EN BACS

Depuis juin 2024, des bornes de tri sélectif ont été installées au parking du square Francis-Louis Closion (à côté de la Mairie). Elles s'ajoutent à celles de la Place du Pâtis déplacées au bout de la rue du Loing.

Équipées de deux bornes pour le tri des emballages, deux pour les journaux-papiers et deux pour les verres, elles sont accessibles à toutes et tous, en complément du ramassage en porte à porte.

Cet investissement a été financé par la Commune et le S.M.I.C.T.O.M. du Giennois (Syndicat Mixte de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères).



L'espace est sous vidéo-protection, tout dépôt sauvage ou d'ordures ménagères sera verbalisé.





DISTRIBUTION DES BACS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ÉVOLUTION DE LA COLLECTE

Le S.M.I.C.T.O.M. modifie son fonctionnement pour les collectes en porte à porte :

- Chaque maison individuelle (qui peut stocker les conteneurs) sera équipée d'un bac de collecte à ordures ménagères et d'un bac de tri « jaune » (dans lequel les papiers pourront aussi être déposés),
- Tous les foyers (maison individuelle) seront à présent collectés en porte à porte : les écarts ne l'étaient pas jusqu'ici pour le tri sélectif.

La Commune n'acceptera aucun bac roulant en permanence sur les trottoirs. Les personnes qui ne peuvent pas stocker doivent se rapprocher du S.M.I.C.T.O.M. et/ou de la Mairie pour informer de leur impossibilité de stocker les conteneurs.

Vous avez reçu ou vous allez recevoir votre bac à ordures ménagères et votre bac à couvercle jaune pour le tri. Comme l'indique l'autocollant collé dessus, **l'usage du contenant à couvercle jaune n'est pas autorisé pour l'instant. Il le sera à partir du 1^{er} janvier 2025.**

En revanche, vous pouvez d'ores et déjà utiliser votre bac à ordures ménagères.

CONTACT & HORAIRES

Mairie • Place Coligny
45230 Châtillon-Coligny

Lundi : 14h - 17h30
Mardi : 9h - 12h 14h - 17h30
Mercredi : 9h - 12h 14h - 17h30
Jeudi : 9h - 12h (fermé au public l'après-midi)
Vendredi : 9h - 12h 14h - 17h30
Samedi : 8h - 12h

 **02 38 92 50 11**  **mairie@chatillon-coligny.fr**

  **VilledChatillonColigny**  **chatillon-coligny.fr**

 Ne pas jeter sur la voie publique

Graphisme :
www.margieriedavid.com

Improffset
Imprimerie & signalétique

 **IMPRIM'VERT®**